



*Pièces justificatives obligatoires à fournir selon le cas :*

- RIB
- Copie de la pièce d'identité (du propriétaire ou du gérant dans le cas d'une société)
- Copie Kbis (commerce, SCI...)
- Copie de l'attestation de propriété

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du propriétaire

*Pour toute information*

*Régie Municipale de l'Eau et de l'Assainissement  
3 place de la mairie  
84160 VAUGINES  
Tel. 04.90.77.86.40 Fax. 04.90.77.12.51  
Courriel : [mairie.vaugines@wanadoo.fr](mailto:mairie.vaugines@wanadoo.fr)*

**TARIF :**

- Taxe de raccordement : 46 €
- forfait branchement eau jusqu'à 5ml : 1650,00 €
- mètre linéaire supplémentaire au-delà de 5 ml : 66,00 €

**Les travaux seront réalisés après paiement de la taxe de raccordement et du tarif forfaitaire en mairie.**

*A remplir par le service technique :*

**Compteur installé le :**

**N°**